

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 25

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Promotion économique : subventions à diverses structures

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Service Etudes et Partenariats
12323**

PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'animation et de la promotion économique, le Conseil Départemental soutient les associations et organismes divers à caractère économique pour leurs actions d'animation du territoire.

Une enveloppe globale de 380 000 euros a été inscrite au Budget Primitif 2016. Un crédit de 75 050 euros a été engagé lors de la Commission permanente du 25 mars 2016. Le montant des crédits disponibles s'élève à 304 950 euros.

PROJETS INSTRUITS

1. MARSEILLE WEB FEST

L'association I MAGO Production, présidée par Monsieur Jean-Michel ALBERT, dont le siège social se situe au 37, rue Saint Sébastien - 13006 Marseille, organise la sixième édition du festival International de la web-série de fiction : « Marseille Web Fest ». La 6^{ème} édition de cet événement se déroulera à Marseille du 21 au 22 octobre 2016 au Théâtre Joliette-Minoterie.

Festival unique en Europe, l'ambition du Marseille Web Fest est de renforcer le positionnement de Marseille comme un rendez-vous International et incontournable de la production de nouveaux contenus et de conforter son expérience sur la filière numérique.

Après les Etats-Unis en 2015, la Corée du Sud sera le pays mis en lumière par le festival cette année.

Pour 2016, la sélection des 25 séries digitales internationales mettra une nouvelle fois l'accent sur la qualité et l'originalité, face à un jury de professionnels qui décernera, lors de la cérémonie de clôture les 8 prix : Grand prix du Jury, Prix de la Meilleure Réalisation, du Meilleur Scénario, du Meilleur Montage, de la Meilleure Production, de la Meilleure Actrice Principale, du Meilleur Acteur Principal et de la Meilleure Musique originale.

De plus, le festival reconduira la deuxième édition de la Résidence d'écriture, initiée en 2015, qui permet de soutenir la création digitale et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs/auteurs.

Enfin, le Marseille Web Fest souhaite associer, pour cette édition, l'Ecole de la Deuxième Chance afin de sensibiliser les jeunes adultes de 18 à 25 ans aux rudiments de l'écriture et de la réalisation et leur permettre une projection, hors compétition, de leur projet lors du festival en octobre.

Compte tenu de l'intérêt que représente l'action de cette association pour l'animation économique du territoire, il est proposé une reconduction de subvention de **10 000 euros**.

2. TROPHEES DES ENTREPRENEURS POSITIFS

La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), présidée par Monsieur Alain GARGANI, dont le siège social se situe au Parc Lavoisier – 99, avenue des Aygalades - 13015 Marseille, a décidé d'organiser en 2016 la deuxième édition des Trophées des Entrepreneurs Positifs en la déclinant sur tous les territoires d'intervention de la CGPME 13.

Ces trophées seront donc organisés tout au long de l'année sur les territoires d'Aubagne (26 mai), le pays d'Arles/pays Salonais, (20 juin), le pays d'Aix (courant juin), Marseille, (5 juillet), l'Étang de Berre (début septembre), jusqu'à la grande finale qui aura lieu à Marseille le 22 septembre.

L'objectif affiché de ces soirées est de valoriser les dirigeants d'entreprises, commerçants ou artisans engagés dans une démarche proactive et constructive de développement qui prend en considération l'Homme, l'environnement et le « mieux vivre ensemble ».

Sur chaque territoire, des entreprises seront sélectionnées en fonction du secteur d'activité (commerce, industrie, artisanat, services) et de la taille des entreprises (nombre de salariés : 1 à 20 – 20 à 50 – 50 et plus). Un comité de sélection sera créé pour étudier les candidatures et attribuer, lors de ces soirées, les différents prix Courage, Persévérance, Innovation, Bienveillance, Excellence, Eco-Responsable et Solidarité.

Sept critères de sélection seront appliqués : management positif, croissance positive, communication positive, valeurs positives, innovation sociétale dans l'organisation de l'entreprise, développement durable et création d'emploi.

Pour le grand final à Marseille, le même principe sera mis en place. Chacune des entreprises sélectionnées sur les différents territoires sera à nouveau en compétition, et un jury récompensera les finalistes qui recevront l'un des trophées spécialement créé par Monsieur René Baldaccini, neveu du sculpteur César.

Eu égard au succès de l'édition 2015, une participation de 750 chefs d'entreprises est prévue.

Compte tenu de l'intérêt que représente l'action de cette association pour l'animation économique du territoire, il est proposé une subvention de **15 000 euros**.

Il est à noter que dans le cadre de l'exécution de la loi NOTRe, cette manifestation ne pourra plus être subventionnée à compter de Janvier 2017.

3. LES TALENTS DU PAYS D'AIX

Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix (GEPA), présidé par Monsieur Yves DELAFON, dont le siège est au bâtiment Anthelios D, 75 rue Marcellin Berthelot 13858 Aix-en-Provence Cedex 3, organise le jeudi 26 mai 2015 à Aix-en-Provence, la 11^{ème} édition des Talents du Pays d'Aix, sur le thème « Entreprendre...Demain ! ».

Cette manifestation annuelle, qui se déroule au Pasino d'Aix-en-Provence est destinée à fédérer le monde économique local autour de la mise en valeur de ce territoire et de ses entreprises.

Au cours de cette soirée, qui réunit traditionnellement environ 600 personnes une remise de trophées viendra récompenser 5 entreprises méritantes du territoire d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix.

Compte tenu de l'intérêt que représente l'action de cette association pour l'animation économique du territoire, il est proposé une reconduction de subvention de **5 000 euros**.

Il est à noter que dans le cadre de l'exécution de la loi NOTRe, cette manifestation ne pourra plus être subventionnée à compter de Janvier 2017.

4. FORUM RESET & TROPHEES RSE PACA

L'association RSE et Innovation France présidée par Monsieur Jacques FAUDIN, dont le siège est situé 34, rue Saint-Jacques 13006 Marseille, assure la réalisation du Forum RESET et des Trophées de la Responsabilité Sociale ou sociétale des entreprises (RSE) PACA.

L'association a pour vocation de mettre en avant les bonnes pratiques et les acteurs de la région PACA qui travaillent dans le domaine de la RSE principalement mais aussi d'aller chercher des actions RSE et innovantes sur les territoires de France pour les faire rayonner et venir sur notre département.

Une démarche globale d'un budget de 346 100 euros est conduite en 2016 et se décline en deux évènements :

1/ Le Forum RESET qui s'est tenu le 8 mars 2016 au Parc Chanot à Marseille dans l'objectif de permettre aux acteurs régionaux (territoires, réseaux, associations et PME) de découvrir, d'échanger et de partager les démarches RSE innovantes conduites en France.

La Direction de l'Insertion y a tenu un stand de 6m² pour communiquer sur le « Club des Entreprises Solidaires », exemple d'une mise en réseau réussie en vue de l'embauche des publics demandeurs d'emploi qui s'inscrit totalement dans le cadre d'une démarche RSE.

2/ La remise de Trophées RSE PACA qui se tiendra en octobre 2016 et récompensera les entreprises installées en PACA mettant la RSE au cœur de leur politique. Un jury composé de syndicats patronaux et salariés remettra 5 prix de la « RSE PACA 2016 », dont le 1^{er} « Prix RSE 13 ».

Une subvention de 20 000 € a été votée lors de la Commission permanente du 25 mars 2016. Compte tenu de l'intérêt de cette opération pour le tissu entrepreneurial départemental, une subvention complémentaire de **20 000 euros** est proposée.

Il est à noter que dans le cadre de l'exécution de la loi NOTRe, cette manifestation ne pourra plus être subventionnée à compter de Janvier 2017.

ENGAGEMENT ET MODALITES

Les associations et organismes s'engagent à réaliser les actions faisant l'objet du soutien financier du Département des Bouches-du-Rhône et à apposer le logo du Conseil Départemental sur tout support de communication (graphique et équipement).

Les subventions accordées pour l'organisation de ces événements ne sont versées qu'après la tenue de ceux-ci, au vu d'un compte-rendu moral et d'un bilan financier.

INCIDENCE FINANCIERE

Ces actions, d'un montant total de 50 000 €, seront financées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur la ligne 65-91-6574 dont les dotations sont suffisantes.

N°GSU	N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
EPA-000250	10 100	1012624	Marseille Web Fest	65 91 6574	10 000 euros
EPA-000254	10 100	1012624	Trophées des Entrepreneurs Positifs	65 91 6574	15 000 euros
EPA-000258	10 100	1012624	Talents du Pays d'Aix	65 91 6574	5 000 euros
EPA-000261	10 100	1012624	Forum RESET & Trophées RSE PACA	65 91 6574	20 000 euros

PROPOSITION

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le délégué au Développement économique et emplois, je vous propose de :

- vous prononcer sur l'attribution de subventions à hauteur de **50 000 euros** pour l'ensemble des actions telles que détaillées dans le tableau ci-dessus et de m'autoriser à signer les conventions type dont le texte a été approuvé par délibération n°122 de la Commission Permanente du 27 juin 2014.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL